

on fondant une paroisse. Si je ne réussis pas dans cette entreprise je ferai partie de toute autre société où l'on voudra m'admettre. Actuellement je suis en correspondance avec un monsieur de Montréal; qui se prépare à en organiser une.

Voici les distances entre les églises à partir de Chicoutimi à St-Félicien et de là aux deux townships Normandin et Albanel: Chicoutimi à l'église de la Rivière aux sables, townships Jonquières... 12 milles.
de là à St-Cyriac..... 11 "
de St-Cyriac à Hébertville 16 "
d'Hébertville à St-Jérôme..... 10 "
de St-Jérôme à St-Louis..... 10 "
de St-Louis à Notre-Dame..... 13 "
de Notre-Dame à St-Prime..... 10 "
de St-Prime à St-Félicien..... 8 "
de St-Félicien au township Normandin..... 13 "
de là au township Albanel..... 9 "

A bout de chemin fait jusqu'à ce bout outre les paroisses ci-dessus mentionnées, il y a encore St-Gédéon et St-Joseph d'Alma situées à l'Est de St-Jérôme. Il y a aussi les noms des paroisses non tout-à-fait organisées, telles que St-Méthot de Tiewabé au nord de St-Félicien, St-Cyrille de Normandin et plusieurs établissements à la rivière aux saumons à l'ouest de St-Félicien, St-Bruno et St-Adolphe du lac Bouchette au sud de St-Louis.

Je n'ai pu les visiter quoique à regret, car mes nombreuses occupations m'obligèrent à quitter ces lieux fertiles et enchantés..... "

Réduire toutes espèces de mauvaises herbes en engrais

On se plaint partout, et avec raison, de la grande quantité de mauvaises herbes qui, quoique arrachées avec soin et mises en tas, ne laissent pas de se reproduire.

La graine de la plante arrachée mûrit toujours ordinairement avant que la plante pourrisse; le moindre vent la transporte au loin dans les champs voisins et ailleurs, et y fait germer et repaître dans les lieux où l'on croyait l'avoir extirpée pour toujours. Présenter un moyen sûr et facile de se débarrasser, sans grande peine, de ces plantes incommodes et nuisibles à l'agriculture, c'est rendre service aux cultivateurs, et nous croyons utile d'indiquer ici un procédé employé avec avantage par un cultivateur anglais.

"Faites une couche d'un pied d'épaisseur avec la mauvaise herbe nouvellement arrachée; saupoudrez-la de chaux vive, et remettez dessus une couche d'herbe de la même épaisseur que la première; en continuant de former alternativement une couche d'herbes et un lit de chaux, de façon que la chaux se trouve toujours à la superficie du tas. Vous parviendrez par ce moyen à réduire en cendres ces plantes qui ne pourront plus donner de la graine, la combustion étant trop prompte et s'étendant également sur toute la surface des couches.

D'ailleurs, l'espace de vingt quatre heures qu'exige cette opération est beaucoup trop court pour laisser des doutes sur ses bons effets.

Un second avantage de ce procédé c'est que la cendre que l'on en obtient est un excellent engrais pour les terres fatiguées ou épuisées.

Il faut observer que plus la chaux sera récente et l'herbe nouvellement arrachée, plus le résultat de l'opération sera sûr et prompt.

La préparation de l'avoine dans l'alimentation des chevaux.

Nous avons dit à plusieurs reprises que les grains concassés donnés au bétail pour nourriture avaient un grand avantage sur les grains non écrasés, parce que la mastication était le plus souvent incomplète et insuffisante.

Pour s'en rendre compte, il suffit de remarquer comment les poules savent tirer partie de la fiente des animaux nourris à l'avoine; on voit ces gallinacées choisir un à un chaque grain resté intact et en faire leur profit. Le grain ainsi évacué n'a donc profité en aucune façon à l'animal qui l'a absorbé, puisqu'il n'a fait que traverser l'estomac et les intestins, comme l'eussent fait des cailloux ou des morceaux de bois.

Nul doute donc que, si le grain avait été concassé, l'estomac de l'animal l'aurait digéré et les parties nutritives auraient profité à la bête.

Mais, si le concassage est un progrès, la fermentation a encore sur ce moyen un avantage qu'il est bon de répéter ici, afin que personne ne l'oublie. La fermentation développe la plus haute puissance nutritive dans la nourriture, en ce qu'elle facilite considérablement l'assimilation des aliments. Voici une méthode pratiquée avec succès pour obtenir la fermentation de l'avoine donnée en nourriture aux chevaux:

On se procure trois baquets dont la capacité de chacun est suffisante pour contenir la quantité d'avoine nécessaire à l'alimentation d'un jour.

Le premier jour, on remplit le premier baquet avec une quantité d'avoine donnée, puis on arrose avec de l'eau chauffée à environ 80 degrés, on remue la masse; l'eau séjourne environ six heures, puis on la laisse écouler à l'aide d'un trou dont le fond du baquet est muni. Le deuxième jour, on opère avec le deuxième baquet, et le troisième jour avec le dernier baquet. L'avoine mouillée ainsi avec de l'eau chauffée fermente promptement, et, au bout de quarante-huit heures on peut la donner aux chevaux avec la certitude qu'elle produira son maximum d'effet utile.

Cette opération permet, en outre, de réduire d'un cinquième la quantité d'avoine qu'on a l'habitude de donner aux chevaux, lesquels, malgré cette réduction, ne s'en trouvent que mieux.—Dr AGRICOLA.—(Journal d'agriculture et d'horticulture de la Gironde.)

Choses et autres.

La colonisation à Ste-Sophie de Levrard, comté de Nicolet.—La paroisse de Sainte-Sophie-de-Levrard, dans le comté de Nicolet, mérite des éloges particuliers pour son progrès en agriculture, le défrichement rapide de ses terres et le noble esprit qui anime ses habitants. C'est une paroisse d'avenir qui pourra rivaliser bientôt avec ses voisines par l'étendue de son territoire. Il y a encore à peu près une centaine de bonnes terres à concéder. De grands avantages sont offerts aux colons qui voudront acheter des terrains: deux rivières étendent leurs ramifications dans la profondeur de la forêt et facilitent la descente du bois de commerce.

D'ici à plusieurs années il n'y aura rien à payer pour la construction d'édifices religieux. On y voit une belle église, terminée convenablement et un magnifique proshydre qui pourrait faire honneur à une vieille paroisse. M. O. Tousignant, avocat,